

L'eau sur ma commune

Découvrez qui gère l'eau potable dans votre commune et comment fonctionne le service.

Le service d'eau potable de la commune de Courmes s'appuie sur :

- 7 sources naturelles,
- 3 réservoirs de stockage,
- 1 station de pompage.

Le réseau de distribution s'étend sur **5 300 mètres linéaires de canalisations** répartis en **deux secteurs distincts** de production et de distribution.

- Le secteur **Bramafan**, alimenté par la **source du Lavoir**, dessert une dizaine d'abonnés. L'eau y est traitée par **ultraviolets (UV)** pour garantir sa qualité sanitaire.
- Le secteur du **village** est alimenté par plusieurs captages : **le BES supérieur et inférieur, le Défends et Sicard**. Ce dernier est équipé d'une station de pompage permettant de refouler l'eau jusqu'aux réservoirs communaux de **100 m³ et 50 m³**, avec un traitement également assuré par UV.

En 2022, la **Déclaration d'Utilité Publique (DUP)** de la source du Lavoir a été obtenue, accompagnée de l'adoption officielle de ses **périmètres de protection** (immédiat et rapproché). Ce cadre réglementaire renforce la sécurisation de la ressource en eau potable pour les habitants.

Gestion du service

Le service d'eau potable est assuré par **la régie eau CASA**.

Contact

Bâtiment Les Genêts (Niveau 0), 449 routes des Crêtes—06560 SOPHIA ANTIPOLIS.

Nos services sont ouverts du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Téléphone : 04 83 59 80 40

Adresse mail : eau.potable@agglo-casa.fr